

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS

VOTATION FEDERALE DU 26 NOVEMBRE : ALLOCATIONS FAMILIALES & DE FORMATION

Selon les opposants (référendaires contre la loi) :

- « Avoir un/des enfant/s est un choix personnel que la société et l'Etat n'ont pas à influencer. »
- « C'est aux cantons qu'il appartient de soutenir la politique familiale. »
- « Les coûts supplémentaires seraient insupportables pour les entreprises. »
- « La pression sur les salaires augmentera. »

Or :

- Les familles des classes moyennes ont besoin d'un coup de pouce en matière de charges financières dues aux études de leurs enfants.
- Jamais les bénéfices des entreprises et les salaires des cadres n'ont été aussi élevés.
- C'est la recherche du profit maximum (pour les actionnaires et les directions) qui exerce l'essentiel de la pression sur les salaires.
- Le canton de Genève a supprimé les allocations d'études pour la majorité des jeunes en formation de 18 à 25 ans, la loi fédérale les réintroduit.

Pour soutenir l'effort des familles dans une société qui exige toujours plus de chacun.

Pour que la nécessité de se former soit soutenue concrètement
Pour relancer la démocratisation des études.

Pour reconstruire la solidarité entre générations et s'opposer au laminage de la cohésion sociale.

Le bureau de l'UNION recommande de voter oui au projet de loi fédéral sur les allocations familiales (LAFam).